

Titre d'emploi : Criminologue

Durée : Remplacement durée indéterminée
Taux horaire entre 27.08\$ et 47.98\$

L'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel est un hôpital suprarégional de 3^{ième} ligne, ultraspécialisé en psychiatrie légale. L'Institut à titre d'établissement de pointe, détient une mission nationale qui lui confère le rôle de soutenir et de conseiller les établissements ainsi que le MSSS quant au déploiement de l'offre de soins et services en psychiatrie légale et en santé mentale et justice.

L'Institut offre une gamme de soins et services dans un environnement sécuritaire et exceptionnel qui dépassent de loin les perceptions habituelles. Ses 30 médecins et 1200 employés s'inscrivent dans une philosophie de soins qui vise l'amélioration continue des pratiques cliniques et organisationnelles en vue d'atteindre l'excellence. L'Institut offre une qualité de vie professionnelle favorisant la formation, l'acquisition et le développement d'expertises et des compétences.

Principales responsabilités :

Personne qui conçoit, met en application et évalue des activités de recherche, d'intervention ou de consultation à caractère criminologique.

- Procéder à l'évaluation criminologique, des facteurs de risques de violence et de rechute, selon les normes reconnues dans la profession;
- Clarifier le statut légal et informer le patient ou l'équipe des modalités de fonctionnement du système de justice;
- Rédiger un rapport écrit selon les critères et les normes définis par l'Institut;
- Intervenir de façon à favoriser la reconnaissance des facteurs de risques de violence et la prévention de la rechute ou de la récidive;
- Rencontrer la famille, le conjoint, ou toute autre personne significative pouvant contribuer à l'évaluation, au traitement interne, à la réinsertion et au maintien de l'utilisateur dans son milieu ou dans une ressource;
- Prévoir, concevoir et concrétiser la réinsertion sociale des patients ou des clients; Analyser les besoins, les capacités et les limites adaptatives des patients ou des clients
- Assumer les tâches et les démarches liées à ce rôle à l'interne comme à l'externe;
- Assurer le suivi dans la communauté pour les patients qui sont en réinsertion sociale (spécifique au criminologue affecté en externe);
- Assurer la liaison entre la ressource et l'équipe traitante;
- Animer les interventions de groupe requises par les besoins de la clientèle;
- Collaborer à l'enseignement clinique universitaire par la supervision de stagiaires de différents cycles académiques.

Exigences :

- Détenir un baccalauréat en criminologie;
- Doit être membre de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec;
- Avoir de bonnes connaissances en matière de santé mentale;
- Avoir une connaissance du processus judiciaire et des statuts légaux;
- Avoir une expérience pertinente au niveau de l'intervention auprès d'une clientèle psychiatrique (un atout);

Particularité :

- Capacité de travailler en équipe multidisciplinaire;
- Capacité de travailler avec une clientèle psychiatrique;
- Capacité d'établir des priorités et d'organiser son travail;
- Facilité d'expression verbale et écrite.

Avantages :

En raison de notre mission psychiatrique unique nous offrons une gamme d'avantages sociaux bonifiés : prime de milieu, 13 congés fériés rémunérés, 4 semaines de vacances, une semaine de congé mobiles pour mission psychiatrique (5 jours), 9,6 jours de congé de maladie, régime de retraite avantageux, accès au stationnement pour tous les employés à 2,30\$ par jour d'utilisation.

L'établissement fait la promotion de la santé pour tous vous aurez donc accès aux installations sportives, aux cours sur place, etc.

Pour déposer votre candidature :

Les personnes intéressées doivent poser leur candidature via notre site web (<https://pinel.qc.ca/carriere/>) ou par courriel (dotation.ippm@sss.gouv.qc.ca) en faisant parvenir:

- Une lettre de motivation ;
- Une copie de votre curriculum vitae.

La sélection des personnes candidates se fera à partir d'entrevues et/ou de tests.

L'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées peuvent également nous faire part de leurs besoins particuliers relativement au processus de sélection pour l'emploi sollicité afin de faciliter l'étude de leur candidature.